



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 11 décembre 2024
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Demande de crédit pour le remplacement d'un tronçon du collecteur d'eau claire au chemin de « Pélau »

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal no. 12-2024,
- ouï le rapport de la commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

ACCEPTE

à main levée et à la majorité des membres présents

1. d'autoriser formellement la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
2. d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 35'000.- TTC,
3. d'autoriser formellement la Municipalité, suivant les nécessités, à emprunter une partie ou la totalité des CHF 35'000.-, aux meilleures conditions du moment et sous réserve de l'article 143 de la LC ;
4. de prendre acte que le total de la dépense affectera le compte de fonction 7200 « Traitement des eaux usées ».

Ainsi délibéré en séance du 11 décembre 2024.

Jean-Luc Danalet
Président

Laetitia Déglon
Secrétaire